La LNNTE vous connaissez ? Télévendeurs, voici vos obligations! (Premières en affaires)

1 juin 2009

Selon un article paru dans le journal *Le Devoir* en mars dernier, seuls deux tiers des consommateurs québécois avaient entendu parler de la Liste nationale de numéros de télécommunication exclus («LNNTE»). Ce nouveau régime, instauré par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes («CRTC»), permet aux gens qui le désirent d'inscrire leur numéro de téléphone sur une liste de numéros que les télévendeurs ne peuvent composer. Un maigre 25% des ménages québécois se sont prévalus de ce droit.

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.